



## PROGRAMME DE FORMATION RESIDENTIELLE A L'ETRANGER AU TITRE DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2018-2019

### Catégorie: Etudiants (Master 2)

#### Constitution du dossier de candidature au concours:

Les dossiers de candidature au concours devront étre présentés en un seul (01) exemplaire et composés des pièces suivantes et classée selon l'ordre suivants :

- Une fiche de renseignement avec une (01) photo d'identité.
- Une attestation de major de promotion (avec mention du classement de l'étudiant) visée par Le vice recteur de la formation supérieur des premier et deuxième cycles, de la formation contenu et des diplômes et de la formation supérieure de graduation ou le Doyen de la faculté.
- Copies des relevés de notes des (n-1) années de formation conforme (à l'arrête n° 452 du 9 décembre 2012 pour le LMD )
- Copie du certificat de scolarité du la deuxième année de master, visées par Le vice recteur de la formation supérieure de graduation, de la formation continue et les diplômes ou le Doyen de la faculté.
- Copies des diplômes du baccalauréat et des diplômés universitaires visés par Le vice recteur de la formation supérieure de graduation ou le Doyen de la faculté.
- Deux (02) lettres de recommandation.

#### Critères d'admissibilité au programme :

- Etre classé, selon les moyennes générales du cursus universitaire obtenues sans redoublement dans le même parcours de formation, parmi les (3) premiers étudiants majors de promotion des filières ou des spécialités retenus à l'échelle nationale, dans le cas où l'étudiant a fait l'objet d'un transfère d'un établissement a un autre au cours de son cursus universitaire, les notes obtenues auprès de L'établissement d'origine sont prises en considération.
- Etre âgé, au maximum **31/12/2018**, de :
  - A. **23 ans** pour les titulaires d'une licence.
  - B. **25 ans** pour les titulaires d'un master, d'un diplôme d'ingénieur d'état, d'un diplôme d'architecte ou d'un master en architecture, d'un diplôme de docteur vétérinaire, de docteur en médecine dentaire.
  - C. **27 ans** pour les titulaires du diplôme de docteur en médecine

#### Echéances et date butoirs :

- **Du 28 Janvier au 11 février 2018:** Sélection par les établissements, selon la réglementation en vigueur, des étudiants majors en vue de subir les épreuves écrites du concours national pour une formation doctorale à l'étranger.  
-Notification aux étudiants de leur admissibilité ou pas.
- **Du 09/02/2018 Transmission Des Dossiers du Vice Rectorat de Relations Extérieures.**
- **13 février 2018 :** Transmission aux conférences régionales universitaires des dossiers de candidature, avec le procès verbal. portant sélection, visé par le vice recteur chargé de la formation supérieure, de la formation continue et des diplômes, ainsi que par les doyens concernés. Le procès verbal comprendra;
  - ✓ La liste globale avec classement des étudiants postulant à une formation résidentielle à l'étranger pour chaque filière/spécialité retenue pour le concours national, avec mention (observation) retenu ou non retenus avec les motifs du rejet.
  - ✓ La liste des étudiants majors sélectionnés et proposés, suivant le classement.
- **Du 12 au 15 février 2018: contrôle de conformité réglementaire** des dossiers des candidatures par les **Conférences Régionales Universitaires.**
- **jeudi 15 février 2018 :** (Journée réservée aux compléments des dossiers)
- **18 février 2018:** transmission au M.E.S.RS **des dossiers complets** des candidatures répondant aux conditions réglementaires d'éligibilité par les conférences régionales.
- **Du 19 au 28 Février 2018 :** Ultime examen des dossiers par les services du M.E.S.R.S
- **01 mars 2018:** transmission par le M.E.S.R.S des listes des étudiants retenus pour subir les épreuves du concours.

➤ **Du 04 au 08 mars 2018:** Convocation des étudiants (par les Conférences Régionales Universitaires et les établissements).

➤ **Samedi 24 Mars 2018:** Concours National .

#### Formations retenues et matières pour l'épreuve de spécialité:

Domaines	Filière	Matières retenues pour l'épreuve de Spécialité
Lettres et langues étrangères (L. L.E.)	Anglais (toutes spécialités confondues)	Trois majors de promotion par spécialités et par établissement
Mathématique (M.I.)	Mathématiques (toutes spécialités confondues)	Trois majors de promotion par spécialités et par établissement
Sciences de la nature et de la vie	Sciences alimentaires	Trois majors de promotion par spécialités et par établissement